

## L'édito du Maire

Dans ce 3<sup>ème</sup> fil de l'eau, quelques bonnes nouvelles .....et quelques moins bonnes : des taux d'imposition communaux stables depuis 2007, mais une redevance ordures ménagères qui a dû augmenter pour tenter d'apurer la mauvaise gestion passée.

Des résultats : deux fêtes des plantes annuelles gérées à l'avenir en direct par la municipalité dans le but de dégager des moyens supplémentaires pour le village. Objectif atteint pour cette 1<sup>ère</sup> fête des plantes d'automne autogérée qui grâce aux cotisations des exposants et à l'organisation interne de la buvette (merci encore à tous les participants dont la disponibilité sera encore requise au printemps !) nous ont permis de rapporter un bénéfice intéressant (voir article fête des plantes).

Des projets : une fête estivale tournée autour de l'Allier, spectacles sur l'eau, animations diverses (2010 ou plus vraisemblablement 2011), la restauration paysagère des berges plus que jamais à l'étude surtout pour la recherche de subventions....

Mais place aux vœux que j'adresse chaleureusement de la part du conseil municipal à tous les habitants d'Apremont. Que cette période de fête soit pour vous un moment de joie avec vos proches.

Bon Noël à tous et bonne année 2010.

Nathalie de Bartillat

## Budget : stabilité des taux communaux depuis 2007

Le conseil municipal a adopté en mars son budget. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive les taux n'augmentent pas. Dans le contexte de crise, la gestion communale se doit d'être la plus économe possible. Les parts communales du foncier bâti (8,93%), non bâti (32,27%), de la taxe d'habitation (10,08%) et de la taxe professionnelle (4,01%) sont donc restées inchangées depuis 2007. Ces taux restent inférieurs tant à la moyenne des communes départementales que nationales. A noter que la suppression de la taxe professionnelle, en voie d'adoption au parlement, n'aura que peu d'incidence sur nos recettes fiscales.

Notre budget communal 2009 représente donc environ 130 000 € répartis entre section de fonctionnement et section d'investissement. La marge de manœuvre est étroite car beaucoup de nos dépenses de fonctionnement sont incompressibles ou obligatoires (salaires, indemnités, services collectifs, dépenses générales). Pour cette année, le seul investissement retenu a été la réfection de la toiture du local d'archives subventionnée à 63%.

## Circulation

- Un dispositif de comptage des voitures et une analyse de leur vitesse à l'entrée du village en venant du Guétin ont été effectués en septembre. Ce procédé va être renouvelé en juillet en pleine saison touristique. A partir de ces données, nous pourrions avec le Centre de gestion de la route (CGR qui dépend de la DDE) envisager des procédés de ralentissement.

- Un panneau « cédez le passage » va être installé sur la D76 avant le croisement avec la D100 pour que les automobilistes venant de Grossouvre soient obligés de laisser la priorité à ceux arrivant de La Guerche.

- Route des Rieux : l'électrification de la ligne Bourges Saincaize nécessite la surélévation du pont des Rieux pour permettre le passage des caténaires. Les travaux prévus à l'automne / hiver 2010 doivent durer quatre mois au cours desquels le pont sera inaccessible et la route des Rieux coupée.

## Ça se passe à Apremont

### Bilan fête des plantes

La fête des plantes était déjà une manifestation de qualité dont l'image cadrerait parfaitement avec Apremont. Elle est en passe de devenir une source intéressante de recettes pour la commune.

Devenue maire, j'ai été surprise du peu de retombées pour la commune et j'ai estimé qu'il fallait tenter de les améliorer. C'est ainsi qu'en Mai 2008, les recettes n'étaient que de 800 €. En Mai 2009, grâce à un accord avec la brasserie du lavoir, les recettes ont atteint 1600€.



Pour la fête des plantes d'automne, la 1<sup>ère</sup> organisée directement par la municipalité sans passer par l'association de pépiniéristes dite des « jardiniers d'Apremont », les recettes nettes ont été de 3300€ alors que des frais importants ont été engagés pour cette première.

Celle du printemps verra encore ces résultats s'améliorer. J'en profite pour remercier tous les conseillers municipaux et habitants d'Apremont qui ont participé à l'organisation de la buvette pendant tout le week-end.

Compte tenu du peu de marge de manœuvre budgétaire et des nombreux chantiers en attente (toiture et électrification du lavoir, éclairage public vétuste, travaux au cimetière, assainissement, berges, ralentisseurs de vitesse....) sans compter les projets d'animation et de fête estivale, ces recettes supplémentaires sont importantes.

## Site internet

[mairie-apremontsurallier.info](http://mairie-apremontsurallier.info)

Le site internet de la mairie est en construction. Il sera opérationnel en début d'année 2010

## SIRATROM → SMIRTOM : un parcours semé d'embûches

Depuis les élections municipales, le problème des ordures ménagères est notre épine dans le pied. Nous avons dû faire face dès le début à des comptes déficitaires, hérités du passé. L'ancienne direction du Siratrom avait surestimé certaines recettes comme les subventions de l'état (ADELPHE). Elle n'avait également pas jugé bon d'augmenter les redevances régulièrement alors que les charges s'alourdissaient. Enfin, le montant des impayés était anormalement élevé et les poursuites envers les mauvais payeurs totalement inefficaces.

La nouvelle équipe dirigeante du SIRATROM issu des municipales a très vite pris la mesure de ces difficultés et il a fallu prendre des décisions pas forcément agréables :

- une augmentation des redevances des usagers ainsi qu'une augmentation de la contribution communale
- la mise en place d'un recouvrement efficace des impayés (huissiers, saisies diligentes par le trésor public)
- l'adhésion au SMIRTOM pour pouvoir mieux nous adapter aux nouvelles règles européennes de traitement des déchets.

Dernier rebondissement : Notre adhésion au SMIRTOM est reportée au 1<sup>er</sup> Janvier 2011 au motif que la préfecture nous demande d'apurer d'abord nos comptes avant d'intégrer le SMIRTOM. Concrètement, nous avons donc un an pour recouvrir le maximum d'impayés. Le reste sera provisionné sur le budget communal. Pour les usagers, cela n'entraîne aucun changement dans le ramassage tel qu'il a été mis en place.

## La Loire à vélo arrive à Apremont

La Loire à vélo, c'est aujourd'hui 600 km et ce sera en 2011, 800 km de pistes cyclables et de petites routes peu fréquentées et spécialement balisées, serpentant le long de la Loire depuis l'Atlantique à Saint Brévin sur Loire jusqu'à Cuffy. Cet itinéraire quittera ensuite la Loire et longera l'Allier jusqu'à... Apremont pour rejoindre la Gare TER de la Guerche par la D 200. En l'état actuel du projet, aucune piste cyclable n'est prévue depuis La Grenouille jusqu'à Apremont.

D'ici 2011, avec le développement de ce cyclotourisme, il faudra certainement installer des porte-vélos dans le village.

## Internet et téléphonie pour tous (débit de 2mb/s minimum)

Le conseil général du Cher nous a proposé en mars dernier de participer au projet « internet et téléphonie pour tous » avec pour objectif de garantir un accès à l'internet haut débit à 2Mb/s minimum » à tous les foyers d'Apremont. Actuellement, comme la plupart des communes rurales du Cher, notre accès se limite à 512kb/s. Le conseil municipal a donné son accord pour participer à ce projet départemental subventionné largement par l'Europe, l'état et la région. Le calendrier prévoit la couverture de 70% du département fin 2010 et de 100% à l'été 2011.

## Rappel au règlement

Le bourg d'Apremont est situé dans un périmètre classé au titre des monuments historiques.

A ce titre, l'installation d'antennes et de paraboles est obligatoirement soumise au dépôt d'une déclaration préalable à retirer en mairie. Celle-ci est transmise, avec l'avis du Maire, à la DDEA de Saint-Amand ainsi qu'au Service départemental d'Architecture qui émet un avis décisif sur le projet.

## SMIRTOM...info de dernière minute

Rien de changé pour les bacs jaunes et grenats qui sont collectés chaque semaine le mercredi matin. Les bacs **verts et bleus** seront collectés tous les 15 jours le **jeudi** à partir du 14 janvier

## Apremont et réforme territoriale

Quelles seront les conséquences de la réforme territoriale pour Apremont :  
- l'obligation d'intégrer avant 2014 une communauté de communes de notre choix. Comme je l'ai déjà indiqué, il est fort probable que, si leurs membres le veulent bien, nous rejoignons la communauté de communes (CDC) des portes du Berry de Loire en Val d'Aubois qui est pour nous la plus « naturelle » puisque nos voisins, Cuffy comme La Guerche en font déjà partie  
- aux prochaines élections municipales : le nouveau maire siègera également au conseil communautaire.

## Informations

### Calendrier :

Elections régionales :  
14 et 21 Mars 2010

\*

Réouverture du parc, des écuries et de la  
Brasserie du lavoir :  
4 Avril 2010

\*

Fête des plantes de printemps :  
15 et 16 Mai 2010  
organisée par la commune

\*

Fête des plantes d'automne :  
2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre

### Mémo :

Les cartes d'accès aux déchetteries sont à retirer en mairie. Elles donnent droit à l'accès à toutes les déchetteries du Smirtom et du Siratrom.

\*

La salle communale est à louer pour vos réceptions privées au tarif préférentiel réservé aux habitants d'Apremont de 60 €

\*

Par décision préfectorale, le renouvellement des cartes grises n'est plus géré par les communes. Il convient de vous adresser désormais à la préfecture

\*

Portage de repas à domicile: sur simple appel  
**téléphonique au 02.48.23.90.62**  
un repas (9,06 € pour 1 personne, 16,24 € pour un couple) vous est livré à domicile, des aides financières peuvent être accordées

### Activité du CCAS :

Le dîner de Noël a eu lieu à la ferme auberge de la Gravette de Lurcy Levis le 20 novembre 2009. Il réunissait les seniors et le personnel communal.

## Goûter de Noël le dimanche 20 décembre à 17h dans la salle communale d'Apremont....venez nombreux